

ORDRE DU JOUR
12^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 AVRIL 2010

1. Message du président – Yvon Rainville
2. Adoption du procès-verbal de l'A.G.A.M. 18-04-2010
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption du rapport financier année 2009
5. Résumé des activités de l'année – Yvan Lachaine
 - a) Autorisations de pêche vendues
 - b) Frais d'ensemencement et pisciculture
 - c) Protection et surveillance
 - d) Centre d'interprétation du Doré
6. Nomination du vérificateur pour l'année 2009
7. Projet d'étude, Henri Fournier, biologiste
8. Lieu de la prochaine assemblée générale annuelle
9. Mot des représentants de la conservation, protection et aménagement de la faune (MRNF)
10. Varia
11. Tirage de 4 prix pour les membres qui ont pêché un doré avec « Tags »
12. Clôture de l'assemblée

Procès-verbal de la 12^e assemblée générale annuelle du 24 avril 2010 qui a eu lieu à 13h30 au centre Jean-Guy Prévost à Grand-Remous

Présences : Yvon Rainville, Yvan Lachaine, Henri Founier, Francois Langevin, Angèle Papineau, Rollande Millaire, Genevieve Calvé, Lucille Saumure, Fernand Rivet, Hubert Gauvreau, Patricia Dionne, Jean-Guy Roy, Michel Leboeuf, Mireille Branche, Yvon Quévillon, Jean Lacaille, Agent Fournelle.

Message du président

Le président monsieur Yvon Rainville remercie l'assistance et explique le déroulement de l'assemblée. Début de l'assemblée à 13h30.

Adoption du procès-verbal de l'A.G.A.M. 18-04-2009

Adoption du procès-verbal de l'A.F.A.M. 18 avril 2009 a été adopté par madame Angèle Doré-Papineau et secondé par monsieur Jean-Guy Roy à l'unanimité, et cela, sans aucune question.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté par monsieur Hubert Gauvreau et secondé par monsieur Yvon Quévillon avec une modification au point 6 qui aurait dû se lire comme suit : Nomination du vérificateur pour l'année 2010 au lieu de 2009.

Présentation et adoption du rapport financier

Monsieur Francois Langevin explique les états financiers de l'année 2009, une copie du rapport a été distribuée à l'assemblée. Voici un rapport sans restrictions qui nous indique un surplus pour l'année 2009 un montant de 311,00 \$ qui apporte notre surplus accumulé au montant de 182 686,00\$. Il a été adopté par monsieur Jean-Guy Roy et secondé par monsieur Michel Leboeuf.

Résumé des activités de l'année – Directeur général Yvan Lachaine

A) Autorisations de pêches vendues

Au cours de l'année, 17 542 autorisations de pêches ont été vendues pour des revenus de 312 031,00\$ comparativement à 16 420 en 2008 pour des revenus de 298 788,00\$ soit une augmentation de 13 243,00\$. L'an dernier l'augmentation des revenus étaient dû principalement à une augmentation des ventes de 147 a/p familiaux saisonniers, tandis que cette année c'est principalement les ventes de a/p individuels qui ont augmentés soit de 973 en tout comparativement à -12 de 2007 à 2008, pour les a/p familiaux c'est 149 de comparativement à 210 de 2007 à 2008.

B) Fraie, ensemencement et pisciculture

Nous avons récolté 4 476 000 œufs sur la frais et ensemencé 2 866 035 dorés jaunes en 2009 soit une augmentation de 786 688 comparativement en 2008.

C) Protection et surveillance

Les assistants à la protection de la faune ont effectué en 2009, deux mille neuf cent quinze heures de surveillance soit trois cent cinq heures de plus que 2008. Ils ont fait la vérification de 3 049 personnes pour lesquelles ils ont émis 112 infractions et 29 avis de 7 jours.

D) Centre d'interprétation du doré jaune

Nous avons reçu 660 visiteurs en 2009 comparativement à 778 en 2008. Un plan de marketing en collaboration avec le centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu et le centre du cerf de virginie ainsi que deux établissements hôteliers de Maniwaki et Mont-Laurier , afin de tenter d'augmenter la clientèle, car les autres centres ont les mêmes problèmes que nous.

Question sur le résumé des activités de l'année

- a) Madame Calvé s'interroge pourquoi que les écoles n'embarquent pas. Elle propose qu'un jeu d'interactif avec animation pourrait être envisagé avec un moniteur.
- b) Monsieur Leboeuf propose d'essayer de développer un nouveau DVD et même de se rendre dans les écoles pour le présenter.

Nomination du vérificateur pour l'année 2010

Monsieur Jean-Guy Roy propose et est secondé par madame Lucille Saumure à l'unanimité que monsieur Francois Langevin C.A soit renommé par l'année 2010.

Projet d'étude, Henri Fournier, biologiste

Le projet d'étude avec l'Université du Québec à Chicoutimi avait pour but de vérifier le pourcentage de survie des larves. Mais ce projet n'a pas été satisfaisant, car les résultats attendus non pas répondu aux attentes. Donc, il ne sera pas répété cette année en plus que nous avons un printemps très hâtif.

Lieu de la prochaine assemblée générale annuelle

Il a eu discussion pour un changement date autre que l'ouverture de la pêche à la truite, après discussion et explication que la date est déjà publiée à certains endroits il a été proposé par madame Rollande Millaire et secondé par monsieur Michel Leboeuf que la date sera 23 avril 2011 au centre Jean-Guy Prévost à Grand-Remous.

Mots des représentants des la conservation, protection et aménagement de la Faune (MRNF)

L'agent monsieur Fournelle nous explique qu'il travaille toujours en collaboration avec le secteur de Maniwaki, ainsi qu'avec l'AFC et que les appâts restent les mêmes que les années dernières rien n'a changés.

Varia

- Encore des questions sur les tumeurs que nous avons retrouvées sur les poissons. Monsieur Fournier répond qu'à sa connaissance aucun poisson n'a été retrouvé cette année et qu'advenant que nous en capturions un, seulement le détruire et de ne pas le consommer.
- Explication sur les algues bleues aucun danger dans le réservoir Baskatong.
- Demande aux pourvoyeurs de faire la sensibilisation auprès des pêcheurs pour l'importance de se procurer leurs menés dans la région.

Tirage de 4 prix pour les membres qui ont pêché un doré avec « tags »

1^e prix monsieur Marion Beauchamps, de Mirabel, gagnant d'une fin de semaine de pêche au Domaine des Huards, 2 adultes, 2 enfants, incluant une chaloupe et un moteur de 25 forces.

2^e prix monsieur Bernard St-Laurent, de Cleveland Etats-Unis, gagnant à Auberge Rabaska 2 jours- 2 nuits petit déjeuner et souper inclus.

3^e prix monsieur Richard Raymond, de Ste-Marthe sur le Lac, gagnant Sac de tôle, chapeau de pêche, gilet, tasse de café, épinglette ville de Mont-Laurier offert par Tourisme Hautes-Laurentides

4^e prix madame Diane Charrette, de St-Thérèse, gagnante Forfait de pêche d'une durée 3 jours dans la zec Petawaga, valeur 61,00

Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Lucille Saumure et secondé par monsieur Yvon Quévillon la fermeture de l'assemblée à 14h30.

Carole Boudrias
Secrétaire par remplacement

Yvan Lachaine
Directeur général